

Depuis 1980, plus de 1 000 femmes et filles autochtones ont été assassinées au Canada. Bien que les femmes autochtones ne constituent que 4 % de la population féminine du Canada, 16 % des femmes assassinées au Canada entre 1980 et 2012 étaient autochtones. En juin 2015, la Commission de Vérité et Réconciliation a publié 94 appels à l'action conçus pour surmonter l'héritage laissé par les pensionnats indiens. Dans l'appel à l'action no 41, le gouvernement fédéral est invité à lancer une enquête publique sur les causes de la disproportion de la victimisation des femmes et des jeunes filles autochtones, et sur les moyens possibles pour y remédier : « Le mandat de la commission d'enquête devra inclure, notamment : i) la réalisation d'enquêtes sur la disparition et l'assassinat de femmes et de jeunes filles autochtones; ii) l'établissement de liens avec les effets intergénérationnels des pensionnats autochtones. » En décembre 2015, le gouvernement fédéral du Canada a annoncé le lancement de la première étape d'une enquête publique sur les femmes et les jeunes filles autochtones assassinées et disparues.

Le chagrin accablant causé par ces crimes violents peut être ressenti dans toute la communauté. Les familles des victimes veulent des réponses pour comprendre ce qui est arrivé à leur être cher, une preuve que le public s'en soucie, et un traitement équitable. La justice et l'espoir doivent agir ensemble pour chacune des victimes et pour sa famille.

Plusieurs se réunissent pour participer à des cérémonies qui réunissent les familles des victimes, la communauté et l'esprit des défunts afin de surmonter à leur chagrin. Une telle cérémonie encourage les gens à « le laisser sur la croix » en jetant dans un feu des papiers-mouchoirs imbibés de leurs larmes et en abandonnant ensuite leur chagrin au Créateur. L'Association des femmes autochtones du Canada a élaboré un guide utile sur la manière d'organiser une marche de « [Sisters in Spirit](#) » dans les communautés. Ces cérémonies peuvent souvent apporter un sentiment d'apaisement aux victimes et à leurs familles.

En cette [journée de prière](#) (12 décembre 2017), nous, les membres du [Conseil autochtone catholique du Canada](#), désirons sensibiliser la population à cette question importante. Nous faisons appel à tous les catholiques pour qu'ils prient le Créateur de donner espérance et justice aux victimes et à leurs familles. Nous invitons les communautés, les paroisses et chaque personne individuelle à appuyer l'enquête nationale par tous les moyens qu'ils peuvent, en participant aux cérémonies et en les vivant à fond, en participant aux opérations de recherche et de sauvetage, et en offrant des locaux où les gens peuvent se réunir. Nous invitons les gens à prier pour les victimes et leurs familles et à offrir aux autorités compétentes toute information dont ils peuvent disposer.

Aujourd'hui nous nous réunissons pour prier pour les victimes et leurs proches.

Prions.

Dieu Créateur, nous Te remercions pour tous les dons que nous avons reçus. Nous Te remercions spécialement pour le don des femmes dans nos vies, nos mères, nos grands-mères, nos épouses, nos tantes, nos sœurs et nos nièces. Nous T'exprimons notre chagrin et notre douleur pour nos sœurs autochtones qui ont été portées disparues ou ont été assassinées. Nous Te demandons maintenant des bénédictions pour toutes les femmes, et surtout pour celles qui ont subi une violation et des souffrances inexplicables. Nous Te demandons de reconforter, de prendre soin et de consoler les membres de leurs familles qui demeurent dans le deuil. Nous Te remercions de nouveau pour les dons de l'Esprit que nous avons reçus, et nous Te demandons ces bénédictions dans le Christ.

Amen.